

## Compte-rendu

### • Présentations

**Enseignants:** Mme BETEILLE Véronique avec la classe de PS-MS, Mme ROUZAUD Magalie avec la classe de GS, Mme MAESTRE Muriel avec la classe de CP-CE1, Mme KERVAUT Géraldine avec la classe de CE1-CE2, M. PAYROU Camille avec la classe de CM1-CM2, Mme BUGNON Claire remplaçante rattachée à l'école d'Arzens qui a repris ces fonctions en mi-temps thérapeutique.

Cette année, Mme LIMONGI Julie fait le complément de décharge de direction de M. Payrou (25%), le complément de Mme Beteille (25%) le vendredi et le complément de Mme Rouzaud (25%) le mardi.

**Parents élus :** Mme RAIZER Fabienne, Mme CREMONA Charlotte, M. DEVILLE-COSTE Grégory,  
M. THEVENIN Gérald, Mme PAILHAC Elodie

**Suppléants :** Mme NICOL Aurélie, Mme DAUSSY Bérangère

**Mairie:** Maire : Monsieur PISTRE.

Adjoints: Mme UTEZA Françoise

Mme DES Carole

**Invités:** Madame TOLOSA Pilar, Directrice de l'ALAE.

### • Mode de fonctionnement du Conseil d'école

Distribution du règlement du conseil d'école fixant ses compétences. (Annexe 1)

Lecture et explication de celui-ci.

Il est voté à la majorité.

### • Résultat des élections, rôle des parents élus

Les élections se sont déroulées le 7 octobre 2022.

151 électeurs et 118 votants soit une participation de 78 %.

106 suffrages exprimés et 12 bulletins nuls ou blancs.

Les parents élus sont :

Mme RAIZER Fabienne	(mère d'un élève de GS)
M. THEVENIN Gérald	(père d'un élève de CE1)
M. DEVILLE-COSTE Grégory	(père d'un élève de CM1)
Mme CREMONA Charlotte	(mère d'un élève de MS)
Mme PAILHAC Elodie	(mère d'un élève de PS)
Mme NICOL Aurélie	(mère d'un élève de PS)
Mme DAUSSY Bérangère	(mère d'un élève de PS)

Une fiche de renseignements avec l'adresse de la messagerie des parents délégués sera distribuée à chaque parent de l'école.

**Rôle des parents élus (en liaison avec le décret du 28/07/06 paru au BO du 31/08/06 qui fixe les droits des parents d'élèves) :**

-Les parents élus auront toujours un droit de diffusion de documents (qui devront respecter le principe de laïcité et les dispositions relatives à la vie privée). Ces documents pourront être affichés ou diffusés aux familles s'ils sont remis en nombre suffisant. Ces documents devront être clairement identifiés comme émanant des parents d'élèves élus.

-Les parents d'élèves élus ont une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont ils peuvent avoir connaissance.

## ALAE

### • Fonctionnement :

Mme TOLOSA est la directrice de l'ALAE.

L'accueil du matin et du soir est géré par deux animatrices pour le pôle maternelle ( 1 ATSEM et 1 animatrice CIAS) et par deux animatrices pour le pôle élémentaire (1 animatrice CIAS et la responsable ALAE).

Le temps méridien (temps de cantine) est encadré par 4 animatrices.

Mme TOLOSA fait remarquer qu'elle est en sous effectif sur ce temps du midi. Elle aurait besoin de deux animateurs de plus. Tous les animateurs du temps du midi sont des agents du CIAS.

Elle annonce la fréquentation pour la garderie suivante :

- Le matin : 18 enfants (6 maternelles et 11 élémentaires)
- A midi : environ 68 enfants encadrés par 5 animateurs (27 maternelles et 41 élémentaires)  
(il y a une hausse de la fréquentation chez les élèves de maternelle).
- Le soir : 20 enfants en moyenne .

Mme Tolosa rappelle que les activités de l'ALAE sont élaborées selon les objectifs définis par l'équipe d'animation, en accord avec le projet éducatif du CIAS et le projet pédagogique de l'ALAE d'Arzens.

Les projets envisagés pour l'année scolaire 2022- 2023 sont :

### • Bilan de cette première période et projets :

- Projet intergénérationnel avec les petits de la maternelle.
- Projet « les petits citoyens » pour les maternelles sur les thèmes amitié, politesse, différence.
- Projet « les écolos d'Arzens » pour sensibiliser les enfants à la nature et la biodiversité.
- Projet « mots pour maux » sur la lutte contre le harcèlement et la discrimination.
- Projet « prête-moi ton handicap » sur la différence et le handicap.

## Le travail de l'équipe enseignante

### • Effectifs de rentrée et répartition :

Le jour de la rentrée, l'effectif de l'école était de 97 élèves répartis sur 5 classes.

Aujourd'hui, nous sommes à 95 élèves. ( départ d'une élève Ukrainienne et d'une élève dans le privé)

- PS MS avec Mme Béteille/Mme Limongi : 22 élèves ( 12 PS et 10 MS )
- GS avec Mme Rouzaud/Mme Limongi : 18 élèves ( 18 GS )
- CP CE1 avec Mme Maestre : 20 élèves ( 5 CP et 15 CE1 )
- CE1 CE2 avec Mme Kervaut : 16 élèves ( 4 CE1 et 12 CE2 )
- CM1 CM2 avec M. Payrou/Mme Limongi : 19 élèves ( 5 CM1 et 14 CM2 )

Prévision des effectifs pour les années à venir :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif
2018-19		13	11	8	15	14	17	17	22	117
2019-20	2	5	13	11	8	15	14	17	17	102
2020-21		16	6	15	14	5	19	11	17	103
2021-22		9	17	5	20	12	6	16	11	96
2022-23		12	10	18	5	19	12	5	14	95
2023-24			12	10	18	5	19	12	5	81 + PS

Mmes Rouby et Lavigne sont les ATSEM rattachées aux classes de maternelles de Mmes Rouzaud et Béteille.

Je tenais à remercier au nom de toute l'équipe Mme Malakan pour son travail, son dévouement et son professionnalisme durant sa période de remplaçante de Mme Rouby dans la classe de Grande Section.

Nous avons aussi 1 AESH présente sur l'école pour aider des enfants à besoins particuliers  
Mme Oukhayi Nadia 24h

- **Rythmes Scolaire :**

L'école est sur une semaine de 4 jours avec les horaires suivants :

Lundi	8h45-12h00	13h45-16h30
Mardi	8h45-12h00	13h45-16h30
Jeudi	8h45-12h00	13h45-16h30
Vendredi	8h45-12h00	13h45-16h30

- **Le règlement intérieur :**

Lecture du règlement intérieur établi sur le modèle du règlement type départemental.

Afin d'éviter la circulation des parents dans la cour de l'école et ne pas déranger les classes, il est rappelé aux parents d'être vigilant sur la ponctualité.

Il pourra être complété si besoin par un avenant en fonction de l'évolution des mesures sanitaires covid.

**Le règlement a été voté et accepté dans son intégralité à l'unanimité.**

Un exemplaire sera distribué à chaque parent qui retournera le feuillet détachable dûment rempli et signé. Un exemplaire sera mis sur le tableau d'affichage de l'école.

- **A.P.C :**

Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles sont mises en place pour l'ensemble des classes.

Mme Beteille prend les élèves de sa classe le Mardi de 16h30 à 17h30

Mme Limongi prend les élèves de CM1-CM2 le lundi et le Mardi de 16h30 à 17h30

Mme Maestre prend les élèves de sa classe le Lundi et le Jeudi de 16h30 à 17h30

Mme Kervaut prend les élèves de sa classe le Mardi et le Jeudi de 16h30 à 17h30

Mme Rouzard prend les élèves de sa classe le Lundi et le Jeudi de 16h30 à 17h30.

- **Evaluations Nationales CP :**

Bilan des évaluations CP - CE1.

Compte rendu fait à chaque parent par les enseignantes des classes de CP CE1

- **Projet d'école :**

Un avenant a été établi pour l'année scolaire 2020-2021 par les membres de l'équipe pédagogique, dans la continuité des actions mises en œuvre l'année précédente.

Le projet d'école concerne toutes les classes de l'école. Il s'articule autour de la laïcité, de la citoyenneté et de l'enseignement civique et moral. Il porte sur l'amélioration de différentes compétences du socle commun.

Cette année, il sera aussi complété par une partie s'articulant sur les PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) et le Parcours Citoyen.

Plusieurs actions ont été menées à bien cette année :

- participation à la journée laïcité, sport, semaine du goût
- mise en place de plusieurs bacs de récupération cartouches, bouchons, piles, ampoules
- participation au permis piéton/vélo/savoir porter secours
- mise en place d'outils communs intra cycles (cahiers de leçons)
- participation au défi calcul mental de Varsovie et au concours Mathador
- animations dans les classes avec l'animatrice de la médiathèque de Carcassonne
- projets et ateliers en classe avec le COVALDEM

## Projet Ecole

Amélioration du climat scolaire pour la réussite des élèves au travers de trois axes :

- Enseignement civique et moral
- Eco-citoyenneté
- Laïcité

## Parcours Citoyen

### Enseignement Moral et Civique

*Culture et Valeurs Républicaines*

*Journées / semaines commémoratives ou à thème*

*Apprendre à porter secours*

*Attestation de première éducation à la route*

Education au développement durable

Education aux médias et à l'information

## PEAC

**Le champ classique des « Beaux-Arts » :** architecture, peinture, sculpture, dessin, gravure

**Arts du son et du spectacle :** musique, théâtre, opéra, danse, cirque, marionnette ...

**La photographie et le cinéma**

**Les arts décoratifs et appliqués :** vêtement, design, métiers d'art, affiche, publicité, caricature, etc.

**Arts littéraires :** poésie, l'éloquence, la littérature

**Les genres hybrides ou éphémères apparus et développés aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles :** bande dessinée, performance, vidéo, installation, arts de la rue,

# SECURITE

## • COVID

Depuis la rentrée scolaire du 1<sup>er</sup> septembre, l'école respecte les mesures sanitaires figurant dans le protocole du 23 août 2022. Certaines mesures ont été conservées sur l'école :

- 3 entrées de l'école ont été maintenues comme l'an dernier pour limiter le brassage des élèves entre les classes.
- lavage des mains fréquent

Il est rappelé aux parents qu'ils jouent un rôle essentiel dans ce protocole. Ils doivent être vigilants à d'éventuels symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille et ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus). Ils doivent aussi en tenir informer le directeur de l'école.

En cas de « cas confirmé », le protocole préconise une période d'isolement de 7 jours.

Le reste des élèves de la classe deviennent cas contact et doivent réaliser un autotest à J+2.

L'équipe pédagogique se dit prête si un nouveau confinement devait se produire. La mise en place d'une continuité pédagogique sera mise en place pour toutes les classes de l'école.

Un rappel des mails des différentes classes sera donné dans les prochains jours à tous les parents de l'école.

## • Le PPMS

Cette année encore, il a été demandé de façon institutionnelle de renforcer les règles de sécurité aux abords et dans l'école.

Je compte sur la compréhension et la coopération de tous les parents et ceci dans un seul objectif : la sécurité des enfants.

Dans ce souci de sécurité, nous demandons aux parents de veiller au respect des horaires d'entrée à l'école.

Plusieurs exercices de sécurité ont été programmés :

- 3 exercices de sécurité et prioritairement l'exercice « attentat-intrusion »
- 3 exercices évacuation incendie

Présentation de l'exercice incendie, du PPMS attentat-intrusion et du PPMS risques majeurs avec rôle et fonction de chacun.

Dates des exercices :

- 12 septembre 2022 : exercice incendie
- 10 octobre 2022 : exercice de confinement pour attentat/intrusion
- 28 novembre 2022 : exercice incendie avec la présence du lieutenant CHAIB (Caserne de Montréal)
- 5 décembre 2022 : exercice de confinement pour risques majeurs
- 13 février 2023 : exercice de confinement type PPMS
- 17 avril 2023 : exercice incendie

#### Bilan des premiers exercices :

- Exercice évacuation incendie : Bon déroulement. Les systèmes d'alerte ont bien fonctionné. Tous les élèves étaient hors des bâtiments en moins d'une minute.

Demande faite aux pompiers de Montréal pour le prochain exercice.

Un panneau point de rassemblement a été placé sur le parking devant la cantine

- Exercice attentat-intrusion : Le scénario envisagé est celui où chacun se confine dans sa classe en attendant les forces de l'ordre.

L'exercice a été chaotique du fait d'une défaillance des talkies walkies (problème de batterie).

Pour le prochain exercice, une demande sera faite pour avoir la présence des gendarmes de Bram.

Une alerte sera envoyée par SMS aux parents pendant l'exercice pour les en informer.

#### • Travaux de mise aux normes de l'école

- Point sur les travaux de mise aux normes des classes de l'école :

Deux classes ont été mises aux normes et disposent de 2 portes (classe de Mme Maestre et classe de M. Payrou).

Une troisième classe ( celle de GS de Mme Rouzaud ) vient d'être faite pendant les vacances de Toussaint.

La porte d'entrée du bâtiment des classes de Mme Kervaut et Mme Maestre a été mise aux normes handicapées.

Une deuxième ouverture dans la classe de Mme Kervaut sera faite aux prochaines vacances d'été.

#### • E.N.T.

La convention pour la mise en place de l'ENT à l'école d'Arzens a été signée par la mairie pour cette année.

De nouveaux identifiants et mots de passe ont été ou seront communiqués aux parents dès les autorisations remplies.

#### • Charte de la laïcité

Elle est lue par l'ensemble des membres du conseil.

Elle a été signée par l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école.

### PROJET PEDAGOGIQUES

#### • Les sorties / projets / actions

##### Pour toute l'école

L'ensemble des classes de l'école est investi dans diverses opérations de solidarité et d'écocitoyenneté : opération pièces jaunes (enfants hospitalisés), opérations cartouches (enfance et partage), opération bouchons d'amour, collecteur de piles et d'ampoules.

##### Actions communes :

- 24 septembre : opération nettoyons la nature

- Journée de la laïcité

- Journée contre le harcèlement

- 20 octobre : La grande lessive : projet artistique qui consiste à exposer les productions plastiques des élèves à l'extérieur de l'école sur des cordes à lings. Thème de cette année : La couleur des rêves.

Prochaine édition sur le thème : «            ???            »

##### Médiathèque :

Pour l'instant, les classes ne vont plus à la médiathèque du village.

Je dois reprendre contact avec Mme Delbec pour envisager le retour des classes à la bibliothèque du village.

Les 5 classes vont pouvoir bénéficier d'animations de la médiathèque de Carcassonne ( les inscriptions sont en cours)

##### COVALDEM :

Toutes les classes vont bénéficier d'animation du Covaldem de Carcassonne :

Il est envisagé d'aller faire une visite pédagogique de la déchetterie de Carcassonne.

##### USEP :

Les classes de l'école sont inscrites sur des rassemblements de sport scolaire sous réserve de l'évolution des protocoles sanitaires COVID à venir

- HandBall : Classe de Mme Kervaut et Classe de M. Payrou

- Course Longue d'Alairac : Classe de Mme Rouzaud, Classe de Mme Maestre, Classe de Mme Kervaut et Classe M. Payrou

### Incorruptibles

Cette année encore 3 classes participent aux incorruptibles. Les séries de livres ont été achetées par la coopérative. Classe de Mme Rouzaud, Classe de Mme Maestre, Classe de Mme Kervaut et Classe de Mme Béteille  
Peut-on envisager que le financement soit partagé avec la médiathèque du village avec des séries pour la médiathèque.

### Occitan :

La classe de Mme Rouzaud participera à un projet Académique Occitan avec des danses, des chants et des ateliers.  
Le rassemblement est programmé en fin d'année.

### Prévention Routière :

Permis vélo pour CM1 CM2 -en classe (pas encore de date)  
-sur piste à l'école et à Carcassonne (si pas de restriction covid)

### Calcul Mental :

Les classes de Mme Kervaut et M. Payrou participeront au projet calcul mental Mathador et au projet école collège de calcul mental du collège Varsovie

### Autres actions individuelles :

- Projet Musical de Carcassonne Agglo et de la Fabrique des Arts :  
Les élèves des classes CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2 ont bénéficié de 4 séances de musique.  
Le projet sera finalisé par une représentation au conservatoire de Carcassonne en fin d'année.  
Un projet musical est en cours d'élaboration pour la rentrée 2023 avec la compagnie troisfoisdeuxplusun
- Permis Internet pour les CM1-CM2.

### Les dates de l'année

- Les commandes de chocolats sont à ramener avant le 14 Novembre
- Les photos de classe ont été faites le 19 septembre 2022 de 8h45 à 12h00.  
Les commandes sont à faire sur internet
- Cérémonie du 11 novembre : en respectant les mesures sanitaires
- 5 décembre : Spectacle de Noël : cette année tous les enfants de l'école assisteront à un spectacle au foyer d'Arzens  
- Noël dans les Tuyaux ( environ 1 heure) pour tous les élèves  
Cout du spectacle : 650 € ( financement 500€ mairie et 150€ coopérative école )
- 9 décembre : Marché de Noël au foyer municipal.  
Cependant, les élèves fabriqueront des objets de Noël qui seront vendus aux parents.
- 13 décembre : Goûter de Noël avec remise des cadeaux aux enfants par le Père Noël l'après-midi.  
Les Petites Sections de maternelle ne feront pas de sieste exceptionnellement.  
(faire les paquets cadeaux)
- Prochaines Vacances :  
Noël du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier  
Février du vendredi 17 février au lundi 6 mars  
Printemps du vendredi 21 avril au mardi 9 mai  
Pont Ascension du mardi 16 mai au lundi 22 mai  
Lundi de Pentecôte le 29 mai  
Été à partir du vendredi 7 juillet
- Prochain conseil d'école : Lundi 13 février 2023

### Le point mairie

L'équipe enseignante tenait à remercier Monsieur le Maire, la municipalité et les cantonniers pour leur implication et leur disponibilité pour l'école.

- Tous les élèves de CE2 ont reçu un dictionnaire de la part de la mairie le 30 septembre 2022.
- Les livres de Noël et le goûter seront financés par la mairie.

### - Travaux réalisés

- réfection de la classe de M. Payrou
- ouverture dans la classe de Mme Rouzaud réalisé durant les vacances de Toussaint pour que la classe soit aux normes.
- mise aux normes handicapées de la porte d'entrée du bâtiment des classes de Mme Kervaut et Mme Maestre.
- changement des néons
- petits travaux d'entretien réguliers
- Nettoyage des jardinières
- installation de la fibre
- achat des ventilateurs pour chaque classe
- mise en place des capteurs de CO2 dans chaque classe

### - Demandes des enseignants

- La cabane à livres
- Continuer le renouvellement des NetBook (3 par an)
- Mise aux normes de la classe de Mme Kervaut durant l'été.

### La coopérative scolaire

#### • Bilan d'activités et bilan financier

#### Les activités de l'année passée (2021-2022):

Pour cause de confinement, certaines manifestations de fin d'année avaient été annulées

Cotisations de rentrée	410€	
Chocolats de Noël	266€ de bénéfiques	(1 405 - 1 139 - 30)
Marché de Noël	218€ de bénéfiques	
Photos de classes	653€ de bénéfiques	
Vente de Sapins de Noël :	128€ de bénéfiques	(565 - 437€)
Tombola :	328€	

L'équipe enseignante a fait des achats pour le fonctionnement de l'école et des activités pédagogiques :

- Achat de matériel pédagogique et de logiciel pour les TBI : 386 € (Jocatop, Bayard, Mathador)
- Achat divers (marché Noël, Carnaval, Fêtes Pères et Mères) : 284 €
- Incorruptibles : 570€
- Bus cinéma Noël : 480€

Bilan des sorties de fin d'année : 2 586 € dont 1 560 € de bus

- forge de pyrène : 460 € bus et 247 € entrées
- Toulouse : 550 € bus et 165+ 138 = 303 € entrées
- Réserve Africaine de Sigean : 550 € bus et 476 € entrées

En fin d'année, la coopérative était bénéficiaire de 1 247€.

Subvention mairie de 2 810€

#### Les finances :

Bilan début septembre 2022 : 4 057 € (1247+2810)

Cotisations volontaires des parents en début d'année 368 €

Dépenses de début : Incorruptibles (4 séries) 330 € (300€ + 30€ d'inscription)  
Affiliation OCCE 217 €

Actuellement, le compte est créditeur de 3 878 €, sous réserve d'encaissement à venir.  
( breithaup 79€, lacoste 32€) = 111€

Actions prévues :

- Chocolats de Noël
- Album souvenir
- Marché de Noël
- Loto
- Vente de sapin de Noël
- Vide Grenier
- Photo de classe

## La parole aux parents élus

Cette année, l'école et les parents d'élèves vont se mobiliser pour recréer du lien social suite à la période de pandémie COVID. Une première réunion s'est tenue le 20 septembre pour définir les grands projets de l'année.

- Organisation d'un Loto de l'école le 10 février 2023.
- Organisation du vide grenier de l'école le 14 mai 2023
- vente des sapins de Noël
- Organisation du marché de Noël le vendredi 9 décembre 2022 de 18h à 20h avec le passage du Père-Noël
- La kermesse et le repas de fin d'année dans la cour de l'école le 4 juillet.

Un mot a été distribué à tous les parents de l'école.

La prochaine réunion est prévu le mardi 22 novembre 2022 à 20h00

La séance est levée à 20h00.

Le Directeur,  
Camille Payrou

Pour les Représentants des parents d'élèves,